



COMMUNIQUÉ

Paris, le 01/12/2016

PIC DE POLLUTION : L'ANTICYCLONE ET LE CHAUFFAGE RÉSIDENTIEL EN CAUSE

Depuis hier, un épisode de pollution aux particules fines (PM10) sévit en Île-de-France. L'occasion rêvée pour la mairie de Paris d'incriminer une nouvelle fois les automobilistes et de leur imposer des mesures restrictives. L'association « 40 millions d'automobilistes » rappelle aujourd'hui, jeudi 1^{er} décembre 2016, que ces « pics » sont pourtant essentiellement dus à des conditions météorologiques particulières et à l'augmentation de l'utilisation du chauffage résidentiel.

Depuis quelques jours, une vague de froid s'est abattue sur le Nord de la France, accompagnée d'un soleil radieux. Chaque année, ces conditions hivernales ont tendance à favoriser la stagnation des particules fines dans l'air : « C'est un cercle vicieux. Les Français augmentent leur consommation de chauffage en raison du froid, ce qui produit davantage de particules. Les météorologues nous expliquent que le temps sec, froid et peu venteux plaque les particules fines au sol ; la concentration augmente et crée donc des pics de pollution » résume Daniel QUÉRO, président de « 40 millions d'automobilistes ».

Pour consulter la vidéo explicative des météorologues de BFM TV, [cliquez ici](#).

Ces épisodes sont donc saisonniers et causés par les conditions anticycloniques que l'on constate actuellement. Tant que la pression atmosphérique ne varie pas, il faut donc s'attendre à ce que le pic dure.

« Loin de nous l'idée de nier que ces épisodes de pollution n'ont pas de conséquences sur la santé des Français ou que le trafic routier n'a pas sa part de responsabilité dans les émissions de particules fines. Mais nous regrettons que les mesures prises pour réduire ces impacts néfastes soient toujours dirigées contre les automobilistes et systématiquement pénalisantes pour ceux qui n'ont pas les moyens d'acquérir un véhicule neuf » dénonce Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association.

Ces mesures discriminatoires seront encore renforcées à partir du 1^{er} janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de l'obligation d'apposer une vignette environnementale – le certificat Crit'air – sur le véhicule pour pouvoir circuler dans Paris. Lors d'un épisode de pollution comme celui qui sévit aujourd'hui, la mairie de Paris pourra décider d'interdire l'accès à la capitale à certaines catégories de vignettes.



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com

→ **A propos de « 40 millions d'automobilistes »** 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'européen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. Premier représentant national des automobilistes auprès des Pouvoirs Publics et du secteur économique de la route, « 40 millions d'automobilistes » rassemble plus de 320.000 adhérents, elle a aussi le soutien de tous les Automobile Clubs français, membres de l'Union Nationale des Automobile Clubs. www.40millionsdautomobilistes.com